Grenoble, le 24 novembre 2020

Compte rendu CAPL d'évaluation des Agents de catégorie B du 24 novembre 2020

La CAPL de demande en révision de l'évaluation professionnelle des contrôleurs était convoquée le 24 novembre 2020.

Les trois organisations syndicales élues (toutes présentes lors de cette CAPL) sont :

- Solidaires Finances Publiques (3 sièges)
- CGT Finances Publiques (2 sièges)
- Union CFDT/CFTC Finances Publiques (1 siège)

Vos élus Solidaires Finances Publiques ont lu à l'ouverture de cette CAPL une liminaire (cf. l'autre pdf joint).

Pour l'année 2020 (gestion 2019), 8 recours hiérarchiques avaient été déposés. 2 en inspecteurs qui ont tous les 2 obtenus une satisfaction totale. 4 B dont 1 seulement a obtenu une satisfaction totale, 2 une satisfaction partielle de leur demande et une demande a été totalement rejetée. Enfin, les 2 C qui ont fait un recours ont eu un rejet de leur demande.

À l'issue de ces recours, 2 agents B ont maintenu leur demande en CAPL.

Cette année, nous constatons un faible nombre de recours (2 en B et aucun pour les cadres C et A). Cette absence de recours ne signifie pas que les agents sont satisfaits de leur évaluation professionnelle. En effet, la campagne d'évaluation 2020 (gestion 2019) a dû s'adapter au contexte lié à la crise sanitaire. Ainsi, nombre de nos collègues ont été perdus dans la procédure, principalement au regard des délais. Pour Solidaires Finances Publiques, la suspension de la campagne d'évaluation aurait dû entraîner l'annulation pure et simple de celle-ci pour 2020. Une année blanche en quelque sorte !!!

De son côté, la direction estime avoir fait preuve de réactivité auprès des agents. Plusieurs messages auraient été envoyés aux agents pour leur indiquer la reprise de la procédure mise en pause en raison du premier confinement…

Solidaires Finances Publiques avait mandat pour la défense des deux dossiers B. L'un des dossiers a obtenu satisfaction totale. L'autre dossier a obtenu satisfaction partielle (4 modifications demandées par l'agent, 3 ont été obtenues).

Les élus de Solidaires Finances Publiques insistent sur l'importance de l'ensemble des composantes du compte rendu d'entretien professionnel. De la réalisation des objectifs fixés, en passant par les besoins en formation et les termes utilisés dans les appréciations générales, au tableau synoptique, tout a son importance.

Il nous semble primordial d'anticiper sur la prochaine campagne d'évaluation et prévenir d'éventuelles dérives. Les événements qui se déroulent encore aujourd'hui, liés à la Covid 19, ne devront avoir aucun impact sur les évaluations de l'année 2021.

En effet, les résultats des objectifs assignés pour l'année 2020 n'ont quasiment plus de sens et il devra être tenu compte des conditions dégradées d'exercice des missions pendant des mois (ASA, télétravail, prise en charge de missions supplémentaires…).

Concernant la campagne 2021 (gestion 2020), la direction estime qu'il « est encore trop tôt pour dire ce qu'elle sera mais qu'il faudra intégrer le contexte particulier de l'année ». C'est le moins que l'on puisse dire… mais… nous supposons que la direction appliquera strictement les consignes nationales !!!

Pour l'année prochaine, lorsque vous prendrez connaissance de votre CREP, vos élus seront disponibles à la moindre interrogation et/ou en cas d'incohérence.

Nous vous aiderons à le décrypter et à rédiger votre éventuel recours.

Les élus en CAPL B de Solidaires Finances Publiques restent à votre disposition pour tout renseignement :

Sylvie KAMINSKI SIP OISANS-DRAC 04-76-39-39-19	Fabienne RICAUD SIP ST MARCELLIN 04-76-64-97-13	Isabelle FERRUCCI CDIF SUD ISERE 04-76-39-39-62
Marie-Christine VIOLA SPF 2 GRENOBLE 04-76-39-38-83	Jean-Marc GEOFFRAY DIRECTION – DAJ 04-76-70-85-44	Maude FOUR Trésorerie VINAY 04-76-36-36-53